

## INFORMATIONS SERVICE DES SPORTS

Merci de fournir à l'inscription obligatoirement une attestation sur l'honneur de non contre-indication à toutes pratiques sportives (à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur le site [www.mairie-de-collegien.fr](http://www.mairie-de-collegien.fr) > Espace 0-18 ans > Place de l'enfant > Formulaires) ainsi qu'un brevet de natation (25 mètres pour les activités aquatiques) et l'attestation d'aisance aquatique.

## UNE ANNÉE SPORTIVE 2020/2021

		Les ateliers sportifs					
		14 sept. » 16 oct.	2 nov. » 20 déc.	4 janv. » 12 fév.	1 <sup>er</sup> mars » 16 avr.	3 mai. » 4 juin	7 juin » 6 juil.
Enfants nés en	2014 2013 2012 mardi ou vendredi	Jeux collectifs	Corde à sauter	Jeux de raquette	Mini-basket	Jeux de lutte	Jeux de précision
	2012 2011 2010 lundi ou jeudi	Badminton	Hockey	Tennis de table	Roller	Arts martiaux	Pétanque
		Sport découverte					
		9 sept. » 16 oct.	2 nov. » 18 déc.	4 jan. » 12 fév.	1 <sup>er</sup> mars » 16 avr.	3 mai » 28 mai	31 mai » 6 juil.
Enfants nés en	2014 2013 2012* mercredi 14 h - 16 h	Jeux de coopération	Jeux de roule	Jeux de ballons	Jeux athlétiques	Mini-golf	Escalade Accrobranche
	2012 2011 2010* mercredi 14 h - 16 h	Crosse canadienne	Indiaka Pétéca	Omnikin	Tchoukball	Golf	Voile

\*les enfants nés en 2012 seront inscrits d'office avec les enfants de 2014 (CP) et 2013 (CE1). Les éducateurs sportifs se réservent toutefois la possibilité pour certains enfants (selon leur capacité) d'intégrer les activités des 2011 (CM1) et 2010 (CM2). Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher du service des sports.

## INFORMATIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES

### AS Collégien : football



Pour les enfants du CP au CM2, l'École de Foot a en premier lieu une visée éducative. Elle permet de faire découvrir aux enfants les fondamentaux d'un sport collectif. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi sur le nouveau terrain de foot synthétique, au Parc municipal loisirs & sports situé rue des Noyers. Les enfants seront pris en charge au niveau de la Maison communale par les animateurs du service à l'enfance et accompagnés jusqu'au terrain.

**Attention, les enfants inscrits à l'École de Foot devront participer à des matchs organisés les samedis après-midi par le district dont dépend le club.**

**Contact : Pour l'École de Foot : Florian Gil, 06 19 54 67 75**

#### École de foot

**Niveau 1 (CP / CE1 / CE2) : Mercredi de 13 h 45 à 15 h 15**

Départ à 13 h 30 de la Maison communale et retour à 15 h 45

Durée effective de l'entraînement : 1 heure (temps de déplacement 30 minutes aller-retour)

**Niveau 2 (CM1 / CM2) : Mercredi de 15 h 15 à 16 h 30**

Départ à 15 h 00 de la Maison communale et retour à 17 h 00

Durée effective de l'entraînement : 1 h 30 (temps de déplacement 30 minutes aller-retour)

**Pièces à fournir :** pour les nouveaux, la copie du livret de famille pour l'établissement d'une licence ou une copie de la carte d'identité recto/verso et une photo d'identité.

**Attention : ne pas faire de certificat médical avant réception de la licence de votre enfant.**

**Équipement :** chaussures pour terrain synthétique (crampons moulés).

## INFORMATIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES

## Élan Collégeois : judo



Art martial d'origine japonaise, le judo a su au fil du temps devenir une discipline reconnue pour ses qualités éducatives. Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'État. **Groupe** : les enfants sont répartis sur trois cours en fonction de leur morphologie et de leur niveau. **Lieu de l'activité** : Le judo se pratique dans une salle, le dojo, équipée de tapis appelés « tatamis ». Ce dojo est situé au gymnase.  
**Contact** : Salih Kurt, lelancollegeois@gmail.com

## École de Judo

**CP / CE1** : Mercredi de 14 h 45 à 15 h 45

**CE2 / CM1** : Mercredi de 15 h 45 à 16 h 45

**CM2** : Mercredi de 16 h 45 à 18 h. Attention, pas d'accompagnement possible par le service à l'enfance à la fin de ce créneau.

**Pièce à fournir à l'inscription :**

un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo de moins de 3 ans.

## Gym Forme : gymnastique



L'association Gym Forme a été créée en 1999 et a développé depuis 2002 un créneau de gymnastique pour les enfants d'élémentaire (CP au CM2) : initiation à la gymnastique sous forme de jeux, travail au sol, agrès (barres parallèles, poutres...). Les cours sont assurés par Cédric Popotte, titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif.

**Lieu de l'activité** : gymnase

**Contact** : gymforme@gmail.com

Reprise des cours le jeudi 17 septembre 2020

## École de gymnastique

Cours tout niveau à choisir entre :

**Jeudi soir de 16 h 45 à 17 h 45**

**Vendredi soir de 16 h 45 à 17 h 45**

Sous réserve de modification selon le nombre d'inscrits

**Pièce à fournir à l'inscription :**

un certificat médical de moins de 3 ans ou une attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive de la gymnastique.

## INFORMATIONS ACTIVITÉS CULTURELLES

L'inscription à une activité culturelle permet à votre enfant de bénéficier de la carte « Jeune spectateur » et d'assister aux spectacles de la Courée au tarif de 2 euros la place.

Cette carte lui sera remise gratuitement sur simple demande auprès du secrétariat de la Courée.

### DANSE

[Réinscription](#) [Demande d'inscription](#)

CP mercredi 15 h 45 - 16 h 30

CE1 mercredi 14 h 45 - 15 h 45

CE2 mercredi 13 h 45 - 14 h 45

CM1 vendredi 16 h 45 - 18 h 00

CM2 mardi 16 h 45 - 18 h 00

**Obligatoire :** merci de fournir un certificat médical ou une attestation sur l'honneur d'aptitude à la pratique de la danse.

### THÉÂTRE

[Réinscription](#) [Demande d'inscription](#)

CM1 lundi 16 h 45 - 17 h 45

CM2 jeudi 16 h 45 - 17 h 45

Utile : renseignez votre adresse mail sur le feuillet « Services en ligne » pour être informé, au plus tôt, des modifications de cours et absences de professeurs.

### MUSIQUE Dans le cadre du Conservatoire de Musique de Marne-et-Gondoire

Situation de l'élève

#### Réinscription

Vous avez déjà réalisé votre réinscription en ligne sur votre espace extraduo.net : [https://extranet.duonet.fr/conservatoire/Marne\\_et\\_Gondoire](https://extranet.duonet.fr/conservatoire/Marne_et_Gondoire).

Vous recevrez la confirmation des jours et heures de cours sur ce même espace extraduo.net.

#### Demande d'inscription

**Merci de prendre obligatoirement rendez-vous avec l'administration du conservatoire intercommunal de Marne-et-Gondoire avant le 27 juin 2020.**

**Secrétariat : 01 60 35 44 31 ou [muscollegien@marneetgondaire.fr](mailto:muscollegien@marneetgondaire.fr)**

**Ouverture au public :** du mardi au vendredi de 15 h 00 à 19 h 00 et spécifiquement pour les nouvelles inscriptions, les lundis 22 et 29 juin 2020 de 16 h 30 à 19 h 30.

Dispositif choisi

#### Ateliers collectifs réguliers

De 1 à 3 ateliers collectifs et/ou orchestre et/ou chorale.

#### Formation complète

C'est une formation globale découpée en trois modules. Cette formation intègre l'apprentissage du jeu collectif, la découverte du langage musical et la pratique instrumentale. (**Attention !** Pas de service « accompagnement » le samedi matin).

#### Parcours Personnalisé sur Contrat

Pour les élèves ayant déjà une pratique musicale (voir modalités avec le conservatoire)

## INFORMATIONS LOISIRS

### REPÈRES

#### LES ATELIERS ÉDUCATIFS

Les ateliers éducatifs s'adressent à la totalité des enfants scolarisés en primaire. Ils prennent en compte les compétences définies par l'Education nationale, dans le respect des cycles scolaires.

**Pourquoi des ateliers éducatifs techniques ?** Ils permettent de réinvestir les acquis scolaires dans la pratique d'activités scientifiques, culturelles et de loisirs en prise avec leur environnement quotidien.

**On y fait quoi ?** Les ateliers ont tous comme finalité la réalisation d'un objet, qu'il soit individuel ou collectif, sur un trimestre. Par exemple, dans l'atelier technique CM1 Fabrication d'un cadran solaire faisant appel à des compétences géométriques, d'astronomie et d'utilisation de machines-outils. Pour que votre enfant puisse pleinement aboutir à la réalisation de son cadran, il est important qu'il soit présent à l'ensemble des séances.

**CP/CE1:** Ces ateliers seront centrés sur la lecture et l'écriture. L'animateur technique anime un atelier de jeux de langage ou d'écriture qui ont pour objectif de favoriser la compréhension et la mémorisation et de développer l'expression orale et écrite.

**CE2/CM1/CM2:** Tout au long de l'année, les enfants aborderont successivement les thèmes de l'environnement, des techniques scientifiques, culinaires et multimédia. L'animateur proposera un atelier technique chaque jour différent dans les trois thèmes. Un planning sera distribué aux enfants au début de chaque trimestre.

Deux choix d'inscriptions (à préciser sur le feuillet planning de votre enfant) :

- atelier technique, fin de l'activité à 17 h 20
- atelier technique + aide aux leçons, fin des activités à 18 h 00, accueil jusqu'à 18 h 30 possible.

Chaque atelier est animé et encadré par un binôme enseignant / animateur. L'objectif pour l'enseignant est d'aider l'enfant à améliorer leur méthodologie, leur organisation dans leur travail et de savoir identifier l'essentiel d'une leçon. Il ne s'agit pas de faire les devoirs en totalité. Cet atelier ne se substitue pas au rôle de la famille dans le suivi scolaire quotidien qui reste primordial.

#### LE CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Le centre de loisirs propose à tous les enfants scolarisés à Collégien des activités de loisirs établies en fonction de leur âge et de leurs besoins à partir du projet pédagogique « l'enfant acteur de ses loisirs ». Il offre également un cadre favorisant : le respect et la tolérance, l'expression de chacun, la participation à l'élaboration des activités, un vrai rythme de détente.